



Groupe PLR
Mme Carole Larmandieu-Pianzola
M. Alexandre Roh
1963 Vétroz

Dossier traité par :
Dominique Kuster
077 814 73 66
dominique.kuster@vetroz.ch

Vétroz, le 22 août 2024

Réponse au postulat sur le bâtiment « Les Pavillons »

Madame la Conseillère générale,
Monsieur le Conseiller général,

Nous nous référons à votre postulat cité en titre, qui a fait l'objet d'une analyse attentive de la part du Conseil municipal. Dans ce contexte, vous trouverez ci-après, dans le délai réglementaire de 6 mois, légèrement retardé par les vacances, son rapport avec des conclusions (art. 37 du Règlement du Conseil général).

Nous vous présentons donc divers éléments qui ont alimenté notre réflexion :

1. Nous n'avons à ce jour reçu aucune demande particulière concernant l'utilisation de tout ou partie de ce bâtiment.
2. Une consultation préliminaire auprès des sociétés villageoises n'a pas non plus soulevé d'intérêt.
3. Un sondage détaillé a été préparé durant l'été et sera communiqué cet automne. Les destinataires de ce sondage n'ont pas encore été déterminés mais il sera le plus large possible.
4. Ces bâtiments ne vont pas durer éternellement et il faudra décider durant la prochaine législature de la meilleure façon de valoriser cet espace, en tenant idéalement compte des résultats du sondage pour en garantir la meilleure utilisation pour la collectivité.
5. Le Conseil municipal va toutefois réexaminer l'opportunité de mettre au budget des travaux pour rendre le bâtiment temporairement exploitable, en prêt ou location.
6. Nous étudions également des projets de partenariat public-privé qui nous permettront de financer tout projet intéressant pour la collectivité.

En conclusion

Nous espérons recevoir des demandes concrètes avant la fin de l'année pour pouvoir décider du futur de ces bâtiments et de cet espace.

Veillez agréer, Madame la Conseillère générale, Monsieur le Conseiller général, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz



Le Président

Olivier Cottagnoud



Le Secrétaire

Bertrand Fontannaz

Copie à : M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz